

Compte-rendu de la séance du 8 avril 2022

A dix-huit heures, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale MONAT, Maire.

Secrétaire de la séance : Isabelle LUGNE

Présents : Isabelle LUGNE, Christine CANUT, Christian GEORGES, Pascale MONAT, Louis CANUT, Jean-Paul LABOURE, Maurice CHABRE, Sylvie VITRANT, Maryvonne GEORGES.

Excusées : Cindy GERARD, Huguette DUMAS

Absent :

Ordre du jour :

1. Prise en charge d'un mois de loyer d'un ancien locataire,
2. Aide Ukraine,
3. Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021,
4. Affectation du résultat,
5. Vote du Budget 2022,
6. Questions diverses.

1 : Prise en charge d'un mois de loyer d'un ancien locataire :

Mme le Maire explique que suite à un RDV avec Mme DIAS notre référente au SGC de Roanne, cette dernière nous conseille de passer cette écriture sur le budget de la commune en remise gracieuse en faisant une annulation de titre au 673 du budget communal. L'assemblée accepte cette décision.

2 : Aide Ukraine :

Le CCAS de Roanne a délibéré en date du 9 mars 2022 afin de créer un fonds d'aide d'urgence pour soutenir, accueillir et accompagner les populations Ukrainiennes touchées par les conflits. Les CCAS ou communes du territoire, sont sollicitées afin de verser 1€ par habitant au CCAS de Roanne. Ces fonds permettront de mettre en place rapidement des capacités de soutien, d'accueil et d'accompagnement de ces populations. L'assemblée accepte à l'unanimité, la commune comptant au dernier recensement 244 habitants, il sera donc versé 244€ au CCAS de ROANNE.

3 : Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021 :

Les membres présents, à l'unanimité, après avoir constaté les identités des valeurs avec les comptes de gestion transmis par la trésorerie, votent et arrêtent les comptes 2021 se résumant ainsi :

| | |
|--|-------------------|
| Recettes de fonctionnement : | 4 300.20 € |
| Dépenses de fonctionnement : | <u>1 562.85 €</u> |
| Résultat d'exploitation de l'exercice 2021 : | 2 737.35 € |
| Résultat d'exploitation 2020 reporté : | <u>44.80 €</u> |
| Résultat d'exploitation cumulé 2021 : | 2 782.15 € |

4 : Affectation du résultat :

Mme le Maire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- 2 782.15 € en report à nouveau au compte 002

5 : Vote du budget 2022 :

Les membres de la commission, à l'unanimité, votent le budget 2022 qui s'équilibre à 5 739 € tant en dépenses qu'en recettes.

6 : Questions diverses :

Le repas des Anciens initialement prévu le 12 décembre 2021, reporté au 27 mars 2022, a connu une nouvelle fois une annulation à cause du COVID. Les membres du CCAS ont décidé de réaliser une distribution des repas le 27 mars, qui a remporté un franc succès du fait de la qualité des plats confectionnés par LE ST MARTIN :

76 repas distribués dont 36 bénéficiaires. L'assemblée espère pouvoir faire un moment festif en fin d'année en présentiel.

Maryvonne GEORGES présente le concours de la Semaine Bleue 2022 qui a pour thème : « Changeons notre regard sur les aînés - Brisons les idées reçues ». La semaine bleue aura lieu du 3 au 9 octobre.

Il convient donc de présenter une action sur ce thème. Maryvonne propose une après-midi récréative qui associerait différentes associations du territoire : le CCAS, la MARPA, une compagnie de théâtre, St Romain Anim', la bibliothèque, la Marpa de ST MARTIN LA SAUVETE, le Centre de Loisirs, l'accueil de jour, le RAPE.....

La séance est levée à 18h30

La Présidente

MONAT Pascale



La Secrétaire

LUGNÉ Isabelle

